CONCLUSION
Éducation des enfants Sourds : changer de regard, garantir les droits, construire un avenir commun

L'éducation des enfants Sourds en France fait face à des difficultés persistantes, marquées par des discriminations systémiques, des inégalités d'accès à la langue, à l'information et aux apprentissages, ainsi que par des réponses institutionnelles encore trop souvent insuffisantes. Derrière les principes affichés d'égalité et d'inclusion, les parcours restent inégaux. Trop d'enfants doivent encore composer avec des environnements peu accessibles, des professionnels insuffisamment formés et des choix éducatifs qui ne prennent pas pleinement en compte leur langue, leur culture et leur identité.

Ce rapport ne se limite pas à dresser un état des lieux. Il appelle à une transformation structurelle de l'éducation des enfants Sourds. Il invite à rompre avec la logique du « mieux que rien », qui conduit à accepter pour eux des conditions d'apprentissage insuffisantes. L'égalité ne peut dépendre des ressources disponibles localement : elle exige des droits reconnus et des moyens concrets pour les garantir.

Au cœur de cette transformation se trouve la reconnaissance pleine et entière de la **Langue des Signes Française (LSF) comme langue d'enseignement**. Elle ne doit plus être considérée comme un simple outil de compensation ou une solution complémentaire, mais comme une langue à part entière, essentielle au développement linguistique, cognitif, culturel et identitaire des enfants Sourds. Son accès doit être favorisé dès la petite enfance et garanti tout au long de la scolarité, en articulation avec l'apprentissage du français écrit.

Cette évolution suppose également de faire évoluer les formations et les pratiques professionnelles. Les savoirs, les expériences et l'expertise des personnes Sourdes doivent être pleinement intégrés à la formation des enseignants et des autres professionnels. Le développement de formations en LSF, de pédagogies bilingues et des Deaf Studies, ainsi que la reconnaissance des professionnels Sourds, sont indispensables pour construire des pratiques adaptées.

Le rapport souligne aussi la nécessité de **co-construire les parcours éducatifs avec les familles et la communauté Sourde**. Les parents doivent disposer d'une information accessible et pluraliste pour participer pleinement aux décisions concernant leur enfant. La communauté Sourde doit être reconnue comme une ressource et un partenaire essentiel de l'éducation.

Ces changements nécessitent une politique nationale ambitieuse et durable : reconnaissance de la LSF, moyens financiers adaptés, recrutement de professionnels Sourds, formation des équipes, ressources pédagogiques bilingues, soutien à la recherche et indicateurs permettant de suivre les parcours et les réussites. Les personnes Sourdes doivent être pleinement associées aux décisions et à la construction des politiques éducatives.

Le rapport défend enfin un changement fondamental de regard : l'enfant Sourd doit être reconnu comme un sujet de droits, porteur d'une langue, d'une culture, d'une identité et de compétences propres. Il n'a pas à être réparé ou contraint de se conformer à un modèle pensé pour les entendants. Il doit pouvoir apprendre, penser, s'exprimer et réussir dans un environnement qui reconnaît pleinement sa singularité.

Challenge 200 : construire un écosystème Sourd, une responsabilité collective

Le dernier challenge ouvre une perspective essentielle : dépasser une conception de l'inclusion qui demande encore trop souvent aux jeunes Sourds de s'adapter à un environnement organisé selon les normes auditives et orales. Il propose de reconnaître pleinement l'existence d'un **écosystème Sourd au sein du système éducatif**.

Les jeunes Sourds ont besoin de lieux de rencontre, d'échanges et de transmission, où ils peuvent construire leur identité, partager une langue et une culture communes, rencontrer des adultes Sourds et élaborer une trajectoire collective. Cet écosystème ne signifie pas se couper de la société, mais permettre aux personnes Sourdes et entendantes de vivre et d'apprendre ensemble, dans le respect des différences.

Cette ambition relève d'une responsabilité collective. L'État, les collectivités, les établissements, les enseignants, les professionnels de santé, les associations, les chercheurs et les familles ont chacun un rôle à jouer. Il s'agit d'agir ensemble pour transformer durablement les pratiques et les politiques éducatives.

À travers ce rapport, la Fédération Nationale des Sourds de France appelle à dépasser les cloisonnements institutionnels pour faire de l'éducation des enfants Sourds un véritable enjeu national, éthique et démocratique.

L'exclusion n'est pas une fatalité. Chaque enfant Sourd a le droit de réussir, de penser, de rêver et de construire son avenir dans sa langue, dans le respect de son identité et de sa dignité.